

Info CGSLB

Témoignage de Raphaël Balseau Délégué CGSLB Delhaize

Stop au dumping social

Début d'année, le groupe Mestdagh faisait part de sa décision de céder en franchise ses magasins intégrés au groupe Intermarché. Début mars, c'est Delhaize qui annonçait le passage en franchise de ses magasins encore en gestion propre. Cela signifie une cession à des indépendants, par laquelle les milliers de travailleurs concernés seront transférés dans une commission paritaire pratiquant de moins bonnes conditions de travail et de rémunération.

Selon Comeos, la fédération des employeurs du commerce, il faudrait encore s'attendre, dans le futur, à des annonces similaires de la part d'autres enseignes.

Remise du cahier de revendications

Les organisations syndicales ont remis aux employeurs leur cahier de revendications dans le cadre des négociations sectorielles. Pour marquer le coup face à l'urgence de la situation, nous avons tenu une action syndicale devant le SPF Emploi. Notre message : les choses doivent bouger dans le commerce. Stop au dumping social dans le secteur. L'emploi de qualité, de belles carrières doivent être possibles pour tous les travailleurs et travailleuses du commerce !



Raphaël Balseau a la parole...

Depuis 1867, les frères Delhaize ont révolutionné le monde de l'alimentation générale. En 1957, Delhaize a ouvert son premier supermarché de Belgique à Bruxelles, place Flagey. Dans leur lancée, ils ont développé des centrales d'achats et des circuits de distribution leur permettant d'achalander efficacement leur réseau de magasins, ce qui, pour notre petit pays, était un concept avant-gardiste. Ce groupe a connu quelques grands faits marquants de l'histoire : il a notamment traversé deux guerres mondiales sans jamais périr grâce à l'efficacité redoutable de son système managérial de l'époque.

En tout temps, le groupe a été pourvoyeur d'emplois de masse, et son personnel le lui a toujours bien rendu. Grâce à lui, la marque Delhaize est devenue synonyme de produits et de services de qualité, d'amabilité, de serviabilité et de flexibilité. Cela a permis à Delhaize d'agir et de se positionner en acteur majeur et historique dans le paysage de la grande distribution belge et mondiale. En 2014, une restructuration a été opérée, elle a été suivie par une fusion avec Ahold en 2016. Après une longue bataille, le personnel a alors obtenu, grâce à la délégation syndicale, que soit organisée une concertation sociale avec la direction de l'époque.

Néanmoins, cette conciliation a été pour le moins laborieuse : elle s'est conclue par un plan Renault, avec des départs volontaires dans le respect des lois belges en vigueur à cette période. Il est à noter que les différentes parties prenantes avaient la volonté d'aboutir à un accord résultant de la concertation sociale ainsi que du militantisme des travailleurs. En ces temps troubles, le droit de grève avait été pleinement respecté. En outre, le personnel a accepté de faire d'énormes concessions dans le but de préserver la santé financière de l'entreprise.



Info CGSLB

Depuis cet évènement, seul le personnel s'est appliqué à respecter les accords conclus avec la direction, bien que les structures de travail et le management aient été défaillants.

L'annonce du 7 mars faite par la direction anéantit tous les efforts consentis jusqu'ici et depuis des années par le personnel. Il en résulte un climat d'incertitude totale dans lequel les travailleurs n'ont aucune garantie de conserver leur emploi, et s'interrogent très sérieusement sur la protection sociale qui aurait dû être depuis longtemps acquise.

Leur emploi n'est pas garanti, puisque les travailleurs seront transférés du magasin intégré vers un magasin indépendant, et pleinement à charge du cessionnaire, qui sera leur nouvel employeur avec tout ce que cela implique. Ce transfert génère de nombreuses conséquences, dont l'adaptation des conditions de travail et de rémunération, de la protection sociale ... Par ailleurs, cette franchisation oblige les travailleurs, puisqu'ils passeront d'un magasin intégré à un magasin indépendant, à quitter la maison-mère. Sont concernés pas moins de 128 magasins et 9200 salariés.

Ces collaborateurs ont manifesté leur mécontentement, et leur droit de grève a été piétiné : ils ont fait l'objet de manipulation psychologique de la part de la direction dans le but de limiter les grévistes devant le sm, la réouverture des magasins a été forcée par la police et des huissiers sont venus sur site pour constater la remise en route des points de vente. Ils ont aussi subi des pressions et des manipulations de la part de la structure décisionnaire du groupe.

Les travailleurs ont le sentiment d'avoir été véritablement berné et manipulé dans un objectif purement financier par une multinationale peu encline à s'inscrire dans un mouvement pérenne, mais ayant plutôt une vision à court terme. En outre, des situations rocambolesques nous incitent à penser que les emplois et les conditions de travail dignes au sein du groupe sont clairement compromis et menacés.

Les travailleurs ont toujours joué le jeu et respecté les règles imposées par la direction ces dernières années, comme la convention ASO par exemple. En guise d'ultime et dernier plan stratégique, et de cadeau de remerciement, Delhaize impose le plan : ESCROCS 2.0.

EN TOUTE FRANCHISE : NON MERCI !!!